

## Canada

En 2009, le Canada a admis quelque 252 000 immigrants permanents sur son territoire, soit une progression de 2 % par rapport à 2008. Comme les années précédentes, les principaux pays d'origine sont la Chine (12 %), les Philippines (11 %) et l'Inde (10 %). La part des immigrants permanents originaires des Philippines et de l'Inde a augmenté de 15 et 6 % respectivement mais les flux d'immigration en provenance de Chine n'ont guère diminué (1 %). En 2009, l'essentiel des immigrants permanents (61 %) sont arrivés au Canada pour des raisons d'ordre familial. Les migrants au titre du travail ont représenté un quart des flux d'entrée de longue durée, et un migrant permanent sur huit a obtenu un permis de séjour pour des motifs humanitaires.

En 2009, le Canada a admis 382 000 immigrants temporaires, soit un recul de 4 % par rapport à 2008. Les travailleurs étrangers temporaires demeurent le principal groupe d'immigrants temporaires (47 %). Toutefois, leur effectif total a diminué pour la première fois depuis 2003, tombant à 178 500, ce qui représente une baisse de 7 % par rapport à 2008. Ce recul résulte d'une baisse de la demande de main-d'œuvre étrangère en 2009 imputable au tassement de l'économie. Les États-Unis restent le principal pays d'origine des travailleurs temporaires. Les étudiants internationaux ont représenté 22 % des flux d'entrée temporaires. Leur effectif total, qui a augmenté de 7 % par rapport à 2008, est passé à 85 100 individus.

En août 2010, le gouvernement a annoncé des modifications au programme concernant les travailleurs temporaires étrangers ; elles prendront effet en avril 2011. Pour assurer que le programme des travailleurs temporaires étrangers est juste et équitable, l'authenticité des offres d'emploi sera examinée avec plus de rigueur, l'employeur sera contrôlé afin de vérifier qu'il s'est conformé à la législation du travail dans le passé. De surcroît, la durée d'un emploi temporaire au Canada sera limitée à quatre ans. Cette période sera suivie d'une période de quatre ans avec interdiction de revenir sur le territoire. Toutefois, les travailleurs étrangers temporaires peuvent demander un permis de séjour permanent pendant ou après leur séjour au Canada, et l'expérience du marché du travail canadien est prise en compte dans l'examen des dossiers.

En 2009, le Canada a accueilli près de 23 000 réfugiés. Plus de la moitié ont été admis dans le cadre de programmes de réinstallation aidés par le gouvernement et des répondants privés. Ce chiffre inclut plus de 4 000 réfugiés irakiens pour lesquels les structures de réinstallation ont été élargies. Les réfugiés restants ont obtenu l'asile après que leur demande déposée auprès des autorités canadiennes ait abouti. Leurs pays d'origine sont principalement le Sri Lanka, la Colombie et la Chine. En 2009, le Canada a enregistré 33 200 demandes d'asile, soit 10 % de moins qu'en 2008. D'après les premières données, la baisse serait encore plus marquée en 2010.

Le nombre de naturalisations diminue constamment depuis 2006. En 2009, 156 300 personnes ont été naturalisées, soit 11 % de moins qu'en 2008. Les

principaux pays d'origine des nouveaux citoyens sont, comme pour les flux d'entrée, la Chine, l'Inde et les Philippines. En avril 2009, le Canada a mis en œuvre des amendements à la *Loi sur la citoyenneté* pour rétablir dans leurs droits des personnes ayant perdu ce statut en vertu de la législation précédente, et pour en naturaliser d'autres pour la première fois. La citoyenneté par filiation est désormais limitée à la première génération née hors du territoire.

En 2008, le gouvernement canadien a instauré un *Plan d'action pour accélérer l'immigration* qui vise à résorber l'arriéré des demandes déposées par des travailleurs étrangers en accélérant leur traitement. Pour rendre la politique migratoire canadienne plus souple et plus réactive face à l'évolution de la demande de main-d'œuvre, le Plan prévoit aussi la possibilité de modifier les procédures d'admission à bref délai par le biais d'instructions ministérielles. Diffusées en novembre 2008, une première série d'instructions définissaient les critères d'admissibilité pour la prise en compte des demandes émanant de travailleurs étrangers. Il leur fallait soit présenter un avis d'emploi réservé, soit être déjà résident temporaire, soit démontrer une expérience professionnelle dans l'une des 29 professions en pénurie. Si, auparavant, toutes les demandes devaient être traitées, même celles qui risquaient d'être rejetées, la nouvelle mesure permet maintenant à Citoyenneté et Immigration Canada de rejeter les demandes ne répondant pas aux objectifs du gouvernement canadien. Une deuxième série d'instructions ministérielles ont été diffusées en juin 2010. Elles limitent le nombre de nouvelles demandes à examiner au titre de la liste des métiers en tension à 20 000 par an, et à 1 000 par profession. En outre, tous les migrants permanents doivent désormais prouver leur maîtrise de la langue par le biais d'un test indépendant.

Deux mesures ont été lancées en 2009 pour faciliter le recrutement de travailleurs étrangers ainsi que leur intégration sur le marché du travail canadien. Le gouvernement a annoncé en juin 2009 la création d'une *Feuille de route pour intégrer et maintenir en poste des travailleurs formés à l'étranger* afin de fournir aux employeurs des petites et moyennes entreprises des informations pratiques en ce qui concerne le recrutement, l'évaluation des qualifications étrangères, l'intégration ainsi que le maintien dans l'entreprise des travailleurs formés à l'étranger. En novembre 2009, les autorités fédérales, provinciales et territoriales ont institué ensemble un *Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger*. Les immigrés désirant venir travailler au Canada recevront des informations sur leur évaluation dès que possible dans le processus d'immigration et ils seront informés rapidement des décisions quant à la reconnaissance de leurs qualifications.

### Pour en savoir plus :

[www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca)

## Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

CANADA

Flux migratoires d'étrangers Définition nationale	2000	2005	2008	2009	Moyenne		Milliers			
					2000-04	2005-09	2009			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Entrées	7.4	8.1	7.4	7.5	7.4	7.6	252.2			
Sorties	..	..	..	..	..	..	..			
<b>Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)</b>	<b>Milliers</b>		<b>Distribution (%)</b>		<b>10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers</b> 					
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>						
Travail	61.3	64.0	24.8	25.4						
Famille (y compris la famille accompagnante)	153.3	153.0	62.0	61.3						
Humanitaire	32.5	33.4	13.1	13.2						
Libre circulation	..	..	..	..						
Autres	0.1	0.1	0.0	0.0						
Total	247.2	252.2	100.0	100.0						
<b>Migrations temporaires</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>						
	<i>Milliers</i>									
Étudiants	56.7	59.7	66.8	61.9						
Stagiaires	..	..	..	..						
Vacanciers actifs	28.0	41.1	45.3	35.6						
Travailleurs saisonniers	20.3	24.2	23.4	22.3						
Personnel transféré au sein de leur entreprise	6.8	10.5	10.1	9.0						
Autres travailleurs temporaires	62.4	106.6	90.4	84.8						
<b>Entrées de demandeurs d'asile</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Niveau</b>				
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>	<b>2009</b>			
	1.1	0.6	1.0	1.0	1.1	0.8	33 970			
<b>Composantes de la croissance de la population</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Milliers</b>				
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>	<b>2009</b>			
Total	9.7	9.9	12.4	12.0	9.9	11.2	404			
Accroissement naturel	3.6	3.5	4.0	4.0	3.5	3.9	135			
Solde migratoire	6.5	7.0	8.4	8.0	7.0	7.5	269			
<b>Effectifs de migrants</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Milliers</b>				
	<i>En % de la population totale</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>	<b>2009</b>			
Personnes nées à l'étranger	17.4	18.7	19.4	19.6	17.9	19.2	6 618			
Population étrangère	..	..	..	..	..	..	..			
<b>Naturalisations</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Niveau</b>				
	<i>En % de la population étrangère</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>	<b>2009</b>			
	..	..	..	..	..	..	156 304			
<b>Résultats sur le marché du travail</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>					
	<i>Emploi / population (%)</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>				
Hommes nés dans le pays de résidence	77.4	..	77.0	74.0	..	..				
Hommes nés à l'étranger	77.0	..	77.8	73.9	..	..				
Femmes nées dans le pays de résidence	66.0	..	71.8	70.7	..	..				
Femmes nées à l'étranger	59.6	..	64.0	63.4	..	..				
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	5.7	..	6.6	9.3	..	..				
Hommes nés à l'étranger	6.1	..	6.9	10.7	..	..				
Femmes nées dans le pays de résidence	6.2	..	5.3	6.4	..	..				
Femmes nées à l'étranger	8.7	..	7.6	9.6	..	..				
<b>Indicateurs macroéconomiques</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Niveau</b>				
	<i>Croissance annuelle en %</i>				<b>2000-04</b>	<b>2005-09</b>	<b>2009</b>			
PIB réel	5.2	3.0	0.5	-2.5	3.0	1.2				
PIB/habitant (niveau en USD)	4.3	2.0	-0.7	-3.7	2.0	0.1	30 263			
Emploi (niveau en milliers)	2.5	1.4	1.5	-1.6	2.1	1.1	16 849			
	<i>Pourcentage de la population active</i>									
Chômage	6.8	6.8	6.2	8.3	7.3	6.7				

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932447633>